

Rezé

MENSUEL

MAGAZINE N°203
NOVEMBRE 2025



Actualité

3, 2, 1 plantez !



Rezé 

Venez planter
des arbres,
en pages
8 et 14



Victime
d'un mari violent,
Sabrina témoigne,
en page 15



La convivialité,
le ciment de
la cité Castors
Claire-Cité,
en page 20



3 | En vue, en ville

Effet rebond pour le city stade.
Bienvenue à l'hôtel de ville !

5 | En bref

8 | L'actualité

3, 2, 1, plantez !
Une solution de tri pour vos déchets alimentaires.
Aéroport : une aide pour
insonoriser les logements.
La Balinière pour toutes et tous.

14 | Je participe !

Tous invités à planter des fruitiers
à la Jaguère !

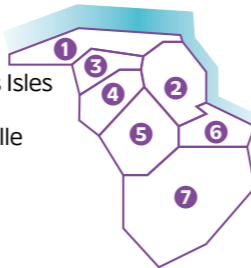
15 | À sa rencontre

« Je sais maintenant que mon fils ira mieux
si je vais bien. »

16 | Dans mon quartier

L'actualité de votre quartier

- 1 Trentemoult-Les Isles
- 2 Pont-Rousseau
- 3 Rezé-Hôtel de ville
- 4 Château
- 5 La Houssais
- 6 La Blordière
- 7 Ragon



23 | Comment ça marche ?

Vous souhaitez rencontrer
un architecte ou un paysagiste ?

24 | C'est notre histoire

Rezé au fil du temps et de l'eau...

26 | Si on sortait ?

Une sélection de rendez-vous du mois.

28 | Tribunes

Expressions des groupes politiques
du conseil municipal.

30 | Utile et pratique

Informations pratiques et numéros utiles.

Rezé



Rezé Mensuel en version numérique et en audio



Rezé Mensuel, le magazine de la Ville de Rezé. Édition : Ville de Rezé. Direction de la publication : Agnès Bourgeois. Codirection : Hugues Brianceau. Rédaction en chef : Catherine Le Brigand. Rédaction : Thierry Goussin, Véronique Renaudineau, Virginie Sombrun. Photos : Loïc Gatteau, Camille Martin, Thierry Mezerette, Garance Wester. Maquette : RC2C. Mise en page : Agence Scoop communication 15451-MEP. Impression : Goubault Imprimeur. Distribution : Andégave. Régie publicitaire : Offset 5 (02 40 26 59 56). Tirage : 24 000 exemplaires. Contact : Rézé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex. Standard mairie : 02 40 84 43 00. Direction du dialogue citoyen et de la communication : 02 40 84 42 59. communication@mairie-reze.fr. www.reze.fr



Effet rebond pour le city stade

Entièrement refait, le city stade du Château ne désemplit pas. Depuis le 3 septembre, les jeunes du quartier ont réinvesti le square Romain-Rolland pour y pratiquer foot, hand et basket. Grâce au système de câbles tendus au-dessus du terrain, on ne court plus après les ballons qui s'échappent vers la chaussée ou les voies du tram, mais uniquement après ses adversaires. Et ça change tout !

3

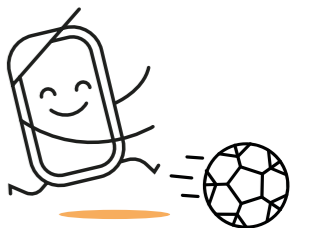
sports pratiqués :
foot, hand et basket

1

terrain de jeux pour les
filles et les garçons !

218 105 €

investis pour rénover
l'équipement



Bienvenue à l'hôtel de ville !

Jamais refait depuis son ouverture en 1989, l'accueil de l'hôtel de ville a été entièrement réaménagé. Rezéennes et Rezéens le (re)découvrent depuis le 29 septembre. L'espace a été restructuré pour faciliter le parcours des usagers, améliorer la confidentialité et créer un accueil plus chaleureux. Autre nouveauté : la mise en place d'un guichet unique partagé pour les formalités administratives, l'urbanisme et l'éducation.



20 000

personnes accueillies chaque année
(uniquement par le service des formalités administratives)

510 000 €

coût des travaux



Découvrez le nouvel accueil en vidéo

Emploi

L'Amarrez ouvre ses portes

En novembre, L'Amarrez profitera du Mois de l'économie sociale et solidaire et de la Grève du chômage pour ouvrir ses portes au grand public. Inaugurée en juillet, l'entreprise à but d'emploi a déjà permis à 15 Rezéennes et Rezéens de retrouver le chemin du travail, dans le cadre de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Le rendez-vous est donné jeudi 6 novembre de 10h à 12h et de 16h à 18h30, au 29, rue Félix-Éboué. Vous pourrez découvrir le fonctionnement de L'Amarrez et ses domaines d'activité comme la revalorisation des vêtements de travail.

Santé

Extension des zones sans tabac

90 % des fumeurs commencent à fumer avant 18 ans. Pour protéger les mineurs, le gouvernement a étendu les espaces sans tabac depuis le 1^{er} juillet. Il est désormais interdit de fumer et de vapoter dans les parcs et jardins publics, les abribus, les abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs, les abords des bibliothèques, équipements sportifs... L'interdiction était déjà en vigueur dans les lieux publics fermés, les aires de jeux, bois et forêts. Objectif : limiter le tabagisme passif et faire en sorte que le tabac ne soit plus la norme...

RezéVox le podcast Vivre la mort autrement

Comment pouvons-nous dire au revoir à une ou un défunt d'une manière digne, en dehors de toute considération religieuse ? Ce mois-ci, RezéVox donne la parole à Paul Rose, un des membres du comité rezéen « Vivre la mort autrement ». Aux côtés d'élus et de représentants d'associations, il participe à une réflexion collective en lien avec l'épreuve de la mort et du deuil. Il œuvre notamment pour que soit rendue possible l'organisation d'obsèques civiles.



REZÉVOX
LE PODCAST

Paul Rose, vivre la mort autrement

Et aussi

Transition écologique Goûtez, respirez !

Pour son deuxième Goûter transitions, l'Espace Diderot vous invite à échanger sur la qualité de l'air à vélo et à apprendre les bons gestes pour bien respirer. Le rendez-vous sera animé par l'association Air Pays de la Loire qui assure la surveillance et l'information sur la qualité de l'air dans la région. Samedi 15 novembre à 15h. Entrée libre. Réservé aux ados et aux adultes.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Agenda)

Cérémonie

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 1918, l'armistice signé entre la France et l'Allemagne met fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Au moins 288 soldats rezéens mobilisés ont perdu la vie durant le conflit. Chaque année, la Ville leur rend hommage ainsi qu'à tous les morts pour la France. La cérémonie se tiendra à 10h30 au cimetière Saint-Pierre, 10h45 au monument Roger-Salengro et 11h au cimetière Saint-Paul.



Jeunesse

Le Labo 14-15 met en lumière le handicap visuel

En juillet, quatre jeunes du Labo 14-15 sont allés à la rencontre de personnes déficientes visuelles. L'objectif : en apprendre davantage sur ce handicap qui concerne 1,7 million de Français. Ikham, Katia, Seyid et Yuna ont ainsi échangé avec Steeve et Julie, bénévoles à l'association Voir avec les mains, et Jean-Luc, membre du club FC Nantes Cécifoot. Elles et ils se sont documentés, ont interviewé des personnes en situation de handicap. Une expérience racontée dans un podcast à retrouver sur le blog « La vie de Château ».

+ En écoute libre sur audioblog.arteradio.com (Labo 14-15 ans – émission « Sensationnel ! »).

Solidarités

La résidence sociale Pont-Rousseau en chantier

Démarrés avant l'été, les travaux de la résidence sociale à Pont-Rousseau se poursuivent au pied de la gare. Prochaine étape : l'arrivée, d'ici à la fin de l'année, des premiers bâtiments modulaires qui abriteront 46 logements et des espaces communs. La résidence sociale accueillera des personnes seules et des familles bénéficiant d'une protection internationale ainsi que des Rezéennes et Rezéens en situation de précarité. Elle comprendra une salle ouverte sur le quartier. L'ouverture de la résidence est prévue au premier trimestre 2026.

Sports

Stade Léo-Lagrange : le chantier démarre

La tribune et les vestiaires du stade Léo-Lagrange seront détruits, puis entièrement reconstruits. Un nouveau bâtiment, sur deux niveaux, sera édifié ; soit au total 1 354 m² de surface créée. Il comprendra une tribune pour chacun des deux terrains, 12 vestiaires, une grande salle de convivialité et des bureaux associatifs. Les travaux démarrent en novembre par le désamiantage du bâtiment actuel, puis sa déconstruction. Des modulaires, qui serviront de vestiaires provisoires, ont été installés sur le site le temps du chantier.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Mairie/Les grands projets)

Lu



Merci aux organisateurs et aux bénévoles des 6h de la Troc' pour cette sympathique rencontre sportive et solidaire. Merci pour "elles" ! »

Message de Christine sur la page Facebook de Rezé.

Les fonds collectés (1 350 €) dans le cadre de cet événement, organisé par l'ASBR et la Ville pour Octobre rose, ont été versés à la Ligue contre le cancer.

Rezé

La
SAISON
de
L'ARBRE

Fêtons l'arbre
et la nature !

**16 novembre
au 18 décembre 2025**

Ateliers • Sorties • Cinéma • Plantations
Spectacles...

reze.fr

Transition écologique



3, 2, 1, plantez !

Cet automne, près de 300 arbres seront plantés sur le territoire. Certains avec vous. Le coup d'envoi de la 2^e Saison de l'arbre sera donné le 15 novembre. Venez fêter l'arbre et la nature !

Les bienfaits des arbres pour rafraîchir la ville ne sont plus à démontrer. Et, à l'heure du réchauffement climatique, ils deviennent même indispensables. Car chaque arbre, chaque bout de jardin, chaque parc agit en effet comme un refroidisseur naturel : l'eau s'évapore des feuilles, créant un effet de climatisation naturelle. Les arbres offrent de l'ombre, réduisant la température ambiante. Ils absorbent également le CO₂ que nous produisons. Sans végétation ni sols perméables, l'eau de pluie ne peut pas s'infiltrer, favorisant de fait les inondations. Nous avons donc besoin des arbres, et ils nous font du bien. C'est ce qu'avaient indiqué les Rezéennes et Rezéens lors d'une enquête santé réalisée par la Ville en 2022. C'est également ce qui ressort, notamment auprès des plus jeunes, à chaque concertation sur l'aménagement des espaces publics. Nous ne sommes pas les seuls à avoir besoin des arbres : les insectes pollinisateurs, les oiseaux ou encore les écureuils, les hérissons y trouvent refuge, favorisant ainsi la biodiversité.

Les habitants acteurs

Vue du ciel, la ville est recouverte à 51 % de végétal. En zoomant, on constate que 60 % de cette végétation mesure moins d'un mètre. Il s'agit surtout de pelouses, de fleurs et de

petits arbustes. Or, pour vraiment rafraîchir la ville, il faudrait davantage d'arbustes et d'arbres. La Ville en plante, cette année près de 300, dans les écoles (Château-Sud et Ragon) ou à proximité (Port-au-Blé), dans le cimetière de la Classerie, à la Jaguère et derrière les locaux du Secours populaire. Rezéennes et Rezéens sont invités à participer à certaines de ces plantations (lire encadré), mais aussi à devenir acteurs dans leur propre jardin. Car 75 % du couvert végétal est situé sur le domaine privé. Autant d'espaces verts qui ne demandent qu'à être végétalisés et à accueillir des arbres et donc de la petite faune.



Facile à lire

Les jardiniers de la Ville vont planter des arbres en cette fin d'année. Les habitants pourront venir aider les jardiniers. Ils peuvent aussi planter des arbres chez eux. La Ville organise des animations autour des arbres de novembre à décembre.



Des plantations participatives

En novembre, Rezéennes et Rezéens sont invités à planter des arbres. Venez prêter main-forte aux jardinières et jardiniers municipaux, lundi 24 novembre à 10h, pour planter une quarantaine d'arbres dans le cimetière de la Classerie. Mais aussi aider les lauréats de la dernière édition des Enveloppes de quartiers à La Houssais. Samedi 29 novembre à 10h, ils ont besoin de vous pour planter 45 fruitiers dans le nouveau verger baptisé « Station vitamines » (lire page 14). En novembre, les écoliers mettront également les mains dans la terre pour végétaliser leur cour d'école (Château-Sud et Ragon) ou les abords de leur école (Port-au-Blé et Jean-Jaurès). Une bonne occasion pour eux de participer à la renaturation de la ville.



Saison de l'arbre : le programme



Se reconnecter à la nature, apprendre, s'amuser et vivre des moments de partage : c'est à nouveau l'objectif de la 2^e Saison de l'arbre qui aura lieu du 15 novembre au 18 décembre. Une quinzaine d'animations sont proposées durant ce temps fort automnal organisé par la Ville.

- **Des ateliers :**
 - Sérigraphie autour du graphisme végétal (15/11 à 10h, Jardiversité)
 - Les petits animaux du jardin (19/11 à 14h30, Jardiversité)
 - Archéo-botanique pour enquêter sur les traces laissées par les arbres, en lien avec l'exposition du Chronographe (6/12 à 15h, Espace Diderot - Médiathèque et Transitions)
- **Une balade scientifique** pour reconnaître les arbres (15/11 à 14h30, parc de la Morinière et bords de Sèvre)
- **Trois projections** dans le cadre du « Mois du doc » : « Grandeur nature » (15/11 à 15h, cinéma Saint-Paul), « L'étape du remembrement » et « Le village qui voulait planter des arbres » (20/11 à 20h, cinéma Saint-Paul), « La vie rousse » (22/11 à 15h, Espace Diderot - Médiathèque et Transitions)
- **Des sorties nature :** avec Bretagne Vivante (15/11), avec les Grandlieu'Zarts (19/11), pour les tout-petits avec Entourée par la nature (21/11), et avec la Ligue de protection des oiseaux (22/11 et 26/11)
- **Découverte** du jardin pédagogique de la Ville, avec ateliers, visite de la pépinière et jeux (29/11 de 14h à 17h, Jardiversité)
- **Un Goûter transitions** sur la biodiversité (17/12 à 15h, Espace Diderot - Médiathèque et Transitions)
- **Un spectacle** « Histoires d'arbres » avec le centre socioculturel Château (18/12 à 18h15, parc Paul-Allain)

Programme détaillé à retrouver sur reze.fr (rubrique Agenda)

Parole à l'experte

Bien choisir son arbre !

« Bien choisir son arbre, c'est primordial. Il ne faut donc pas se précipiter. Et d'abord regarder la taille de son jardin. En général, en ville, on évite de planter un arbre qui dépassera les 5 mètres de haut à l'âge adulte. L'ombre est précieuse, mais la lumière aussi ! Les arbres caducs, qui perdent leur feuillage l'hiver, sont intéressants. Par exemple, les pommiers qui, en plus, donneront des fruits. Faites attention à l'exposition de votre jardin, mais aussi à la nature du sol (argileux ou drainant) : on ne peut pas aller contre-nature. Plantez votre arbre à bonne distance, au moins reculé de 5 mètres de votre maison, et au moins de 2 mètres par rapport à la clôture. N'hésitez pas à mettre ses racines à nu et à les retailler avant de planter. Ou encore à apporter du sable et du compost. Soyez aux petits soins les trois premières années : votre arbre vous remerciera ! »



Virginie Le Grand
jardinière municipale

Besoin d'un conseil ?
Les jardinières et jardiniers municipaux sont à votre disposition tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h. Des ateliers sont également organisés le premier samedi de chaque mois.

À découvrir

Un guide pour agir ensemble

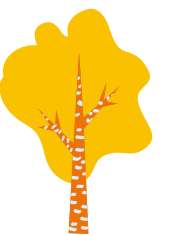
À l'occasion de la 2^e Saison de l'arbre, la Ville sortira un guide intitulé « À nous la nature en ville ! ». Un document pour mieux comprendre les trames écologiques (verte, bleue, brune et noire) et les enjeux de leur déploiement. Vous y trouverez également des conseils pour faire entrer plus de nature chez vous, que vous soyez en maison ou en appartement.

+ Document à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville, au Jardiversité, et à l'Espace Diderot - Médiathèque et Transitions

Lire aussi en page 30 la brève sur l'abattage des arbres.

51%
de couvert végétal,
dont 25 % sur le
domaine public et 75 %
sur le domaine privé

Près de
300
arbres plantés
cet automne



Transition écologique



Une solution de tri pour vos déchets alimentaires

Plus de 400 points de collecte pour récupérer vos déchets alimentaires sont en cours d'installation à Rezé. Tous seront en service d'ici à la mi-novembre. C'est le moment de prendre de nouvelles habitudes !

Mettre en place des solutions pour trier ses déchets alimentaires est une obligation pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2024, date d'entrée en vigueur de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agec). Des solutions pour collecter vos épluchures, fruits abîmés et restes de repas ont été testées durant un an par Nantes Métropole, en charge de la gestion des déchets pour les 24 communes de l'agglomération. Parmi elles : l'installation de bornes en libre accès sur l'espace public pour récupérer les déchets alimentaires. C'est cette solution qui est actuellement déployée sur la quasi-totalité du territoire rezéen.

440 points de collecte

Depuis octobre, 440 points de collecte sont progressivement installés à Rezé. L'objectif : mailler le territoire de façon à avoir une borne pour 50 foyers à moins de 100 mètres de leur habitation. Les Rezéennes et Rezéens pourront venir y déposer, à tout moment, leurs déchets alimentaires. Pour les aider à prendre de nouvelles habitudes, un seau à compost leur est fourni par la Métropole pour stocker les déchets alimentaires à leur domicile avant de les apporter dans le point de collecte le plus proche de chez eux. Un courrier a été adressé à l'ensemble de la population courant octobre. Des ambassadeurs sillonnent la ville pour informer sur ces nouvelles pratiques et remettre un seau à compost aux foyers.

Dans le village de la Brosse situé au sud du territoire, une autre solution a été retenue : les habitantes et les habitants qui n'ont pas de composteur individuel en seront équipés.

Ils pourront le récupérer lors de permanences. Les habitants concernés ont d'ores et déjà reçu un courrier les informant de la démarche.

Vos déchets ont de la ressource !

Que deviendront les déchets alimentaires collectés dans les nouveaux bacs ? Déposé chaque semaine, leur contenu sera récupéré par l'entreprise De l'assiette au champ, située à Rezé. La moitié de la matière collectée sera transformée en compost, utilisé comme engrais pour fertiliser les champs. L'autre moitié servira à produire de l'énergie renouvelable, du biogaz, grâce à la méthanisation, un procédé basé sur la fermentation de matières organiques. Récupérés, vos déchets alimentaires auront ainsi une seconde vie. Quand on sait qu'ils représentent un tiers de nos poubelles, ça donne de la ressource ! Sachant que le geste le plus vertueux est de moins gaspiller.



Facile à lire

Les habitants vont avoir un seau pour mettre dedans leurs déchets de nourriture. Ils pourront vider ce seau dans un bac installé à côté de chez eux. Les déchets jetés dedans serviront à nourrir les terres des agriculteurs et à créer de l'énergie meilleure pour l'environnement.



Collecte des déchets alimentaires : mode d'emploi

Où se trouvent les points de collecte pour les déchets alimentaires ?

Au total, 440 points de collecte sont installés à Rezé. Leur localisation est consultable sur l'application Nantes Métropole dans ma poche. Ces points de collecte sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

Que peut-on mettre dedans ?

Sont les bienvenus : épluchures de fruits et légumes, pain sec, croûtes de fromage, coquilles d'œufs, restes de viandes et de poissons, coquillages, marc de café, sachets de thé sans agrafe ni emballage... Ces déchets sont à déposer en vrac, ils ne doivent surtout pas être emballés dans des sacs plastiques, même compostables.

Comment sont-ils entretenus ?

Afin de limiter la présence de nuisibles, les bornes sont vidées chaque semaine et nettoyées régulièrement.

Comment obtenir un seau à compost ?

L'entreprise d'insertion Trait d'union, missionnée par Nantes Métropole, va à la rencontre des habitantes et habitants à leur domicile, depuis octobre, pour les informer sur la nouvelle solution de tri pour les déchets alimentaires et leur fournir gratuitement un seau à compost. Les personnes n'étant pas présentes lors du passage peuvent récupérer leur équipement à l'accueil de l'hôtel de ville, au Jardiversité ou à l'Espace Diderot.



En cas de problème, vous pouvez contacter le service accompagnement des transitions de la Ville au 02 40 84 42 18.

L'info en +

Les composteurs collectifs toujours en service



Une trentaine de composteurs de quartiers sont aujourd'hui répertoriés dans différents quartiers, dont 13 réservés à des copropriétés. Pour savoir où ils se situent, une carte est à votre disposition sur le site de l'association Compostri (pom-e.compostri.fr). Vous devez ensuite prendre contact avec le référent ou vous rendre directement à une permanence. Ce sont avant tout des lieux de rencontre entre habitantes et habitants dans les quartiers. Afin de ne pas gêner leur fonctionnement, les nouveaux points de collecte pour les déchets alimentaires ont été installés à distance de ces composteurs collectifs.

Le saviez-vous ?

À l'école aussi, on composte !

Pour sensibiliser les enfants au tri des déchets, la Ville installe également un composteur pédagogique chaque année dans une école. Le septième sera mis en service d'ici à la fin de l'année à l'école Ragon.



1/3 des déchets de nos poubelles sont alimentaires

440 points de collecte installés à Rezé

37 composteurs collectifs

Aéroport : une aide pour insonoriser les logements



Depuis 2004, les riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique peuvent bénéficier d'une aide financière pour réaliser des travaux d'insonorisation dans leur logement. Plus de 350 foyers rezéens éligibles peuvent encore la solliciter.

Changer la porte d'entrée, les fenêtres ou encore le système de ventilation de sa maison peut permettre de rendre son logement plus hermétique aux bruits extérieurs. Et, quand on habite à côté de l'aéroport Nantes-Atlantique, cela a son importance ! Pour améliorer le confort acoustique des riverains, une aide à l'insonorisation des logements est en place depuis 2004. Plus de 700 habitations rezéennes peuvent y prétendre. Leur point commun : toutes sont situées dans le périmètre du plan de gêne sonore élargi en 2019 et ont été construites avant août 2004, date d'entrée en vigueur du plan d'exposition au bruit. La moitié des logements éligibles ont déjà bénéficié de cette aide. Ceux qui n'en ont pas encore profité peuvent déposer une demande auprès d'Espace 9, société spécialisée dans l'audit et les travaux acoustiques, missionnée par l'aéroport Nantes-Atlantique. À la clé : la prise en charge du diagnostic acoustique et des travaux d'insonorisation, à hauteur de 80 % dans la limite du plafond réglementaire réévalué fin 2023, et jusqu'à 90 % ou 100 % en fonction des ressources du foyer. Soit en moyenne 15 000 euros d'aide versés par logement en 2024. En cas de demandes groupées (5 logements minimum), la participation peut atteindre 95 % voire 100 %. L'aide est financée par la taxe sur les nuisances sonores aériennes payée par les compagnies aériennes. Elle peut également être abondée de 10 % grâce au fonds de compensation exceptionnel financé par l'État. Besoin d'aide dans la recherche et la consultation d'entreprises pour réaliser vos travaux ? La société Espace 9 pourra aussi vous accompagner.

+ Toutes les infos : Espace 9, numéro vert : 0 800 284 667

À savoir

Les demandes examinées en commission consultative

Chaque demande d'aide à l'insonorisation est passée en revue par une commission consultative réunissant élus locaux, associations de riverains et professionnels de l'aéronautique. Jusqu'à 25 dossiers de Rezéennes et Rezéens sont examinés à chaque fois.



Vous souhaitez savoir si vous êtes éligibles à l'aide à l'insonorisation des logements des riverains de l'aéroport Nantes-Atlantique ?

Plus de **700**
logements
rezéens éligibles

Plus de **350**
aides déjà versées
aux foyers rezéens

15 000 euros en moyenne par logement



La Balinière pour toutes et tous

Chaque jeudi après-midi, la Balinière ouvre à des publics spécifiques ses espaces, et donc l'accès à la musique et à la danse.

La Balinière veille à ouvrir à toutes et tous l'accès à la pratique de la musique et de la danse. Cela passe par la mise à disposition, chaque jeudi après-midi, de salles pour des publics spécifiques, seniors et personnes porteuses de handicap physique ou psychique, qui utilisent les locaux en autonomie.

Ainsi, un groupe de patients et de soignants de l'hôpital de jour du Bas-Landreau découvre le plaisir de jouer, chanter et créer ensemble, qu'elles et ils soient ou non musiciens. Dans une pièce à côté, un jeudi sur deux, avec le nouveau club de musiciens de Rezé Seniors, se rencontrent et répètent des personnes qui, passés la cinquantaine, ont eu envie de ressortir leur guitare ou leur accordéon pour jouer avec d'autres – et pourquoi pas monter des groupes ? Autre salle, autre ambiance : la chorale Ritournelle et son chef de chœur répètent les chansons françaises qu'ils interpréteront dans les Ehpad ou lors de festivités. Dans la salle de danse, ce sont des personnes porteuses de handicap, accompagnées par l'Esat du Landas et le service d'accompagnement à la vie sociale, qui découvrent des danses folkloriques avec les musiciens de la compagnie Prête l'oreille. Objectif : mener le « Handibal », un bal folk proposé avec la Soufflerie le 6 décembre à la Barakason.

Thibault Roy, directeur de l'école, se réjouit de ces nouvelles façons d'ouvrir les lieux aux seniors et aux personnes en situation de handicap : « Leur prêter nos locaux et nos instruments entre complètement dans notre mission. Ces usagers vont se croiser le 15 janvier lors d'une rencontre et d'un temps d'échange en chanson. Y seront associés les chœurs Cham de l'école Pauline-Roland qui répètent le jeudi. »

+ Toutes les infos : page Facebook (La Balinière), [rezeseniors.fr](https://www.rezeseniors.fr)

Parole aux usagers

« Soignants et musiciens amateurs, nous avons eu envie de proposer cette activité à ceux de nos patients qui en ont envie. Nous partons de ce qui émerge de chacun pour construire ensemble quelque chose de collectif. »

Lova Karlsson et Antoine Camus
psychologues à l'hôpital
de jour du Bas-Landreau

« Nous appelons tous les musiciens de plus de 50 ans, de tous niveaux et pratiquant tous les instruments, à nous rejoindre, un jeudi sur deux. Pour partager nos connaissances, jouer ensemble... Il suffit d'adhérer à Rezé Seniors pour participer gratuitement. »

Philippe Bénévent
initiateur du club de musiciens de Rezé Seniors

Enveloppes de quartiers



Yasin, Musab-Umeyr et Mehmet Yurttapan.

« Les fruits nous apportent d'excellentes vitamines, des glucides, des minéraux et du fer. Et les arbres pourraient aspirer 2 % du carbone de la Jaguère. »

Musab-Umeyr, initiateur du projet

Tous invités à planter des fruitiers à la Jaguère !

ENVELOPPES
de quartiers

Le 29 novembre, Musab-Umeyr, gagnant d'une Enveloppe de quartier, attend des volontaires pour planter des arbres fruitiers.

Musab-Umeyr Yurttapan a 15 ans, il est passionné par les végétaux. Un jour, à la médiathèque, il découvre le dispositif des Enveloppes de quartiers :

« Quand il est rentré, il m'en a parlé et m'a dit "J'ai un projet !" », raconte Mehmet, son père, qui lui répond : « Il n'y a plus qu'à participer ! » L'idée de Musab-Umeyr est simple : « J'ai remarqué que, dans notre écoquartier, il y a un poulailler collectif, des jardins collectifs, mais... pas d'arbres fruitiers, alors qu'ils poussent très bien à Rezé, j'en vois dans beaucoup de jardins. Pourquoi ne pas en planter pour que tout le monde en profite ? » Le projet remporte les suffrages en récoltant 405 votes. Il sera concrétisé samedi 29 novembre de 10h à 12h avec la plantation de 45 arbres de 14 espèces : de « classiques » pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, figuiers..., mais aussi des espèces exotiques, « pour les faire découvrir » (asiminier trilobé, feijoa sellowiana...). Soutenu par son frère aîné, Yasin, et leur père, Musab-Umeyr attend des volontaires pour participer à la plantation : « Nous voulons que ce soit un moment de rencontre intergénérationnel, des plus jeunes aux plus âgés. Tout le monde est bienvenu. D'ici quelques années, tous les promeneurs pourront cueillir un fruit en passant. Et si, un jour, nous avons de belles récoltes, pourquoi ne pas offrir aux enfants des écoles des vitamines rezéennes ? »

+ enveloppesquartiers.reze.fr



La zone de plantation (près du rond-point au croisement de l'avenue Willy-Brandt et de l'avenue Marcel-Paul).



jeparticipe.reze.fr

En savoir plus sur les projets lauréats des Enveloppes de quartiers

Sabrina,
victime d'un mari violent



« Je sais maintenant que mon fils ira mieux si je vais bien »

Victime d'un mari violent, Sabrina a osé demander de l'aide pour reprendre sa vie en mains et connaître un nouveau départ avec son petit garçon.

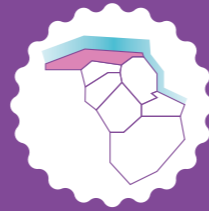
Ensemble

Samedi 13 décembre, on marchera contre les violences faites aux femmes. Au programme : cortège, spectacle de l'association Slam Poetry, informations par l'association Eva (ex-SOS Inceste). Départ 10h30 de l'esplanade Rosa-Parks, arrivée 12h à la Barakason. À ne pas manquer le même jour : un stage gratuit d'autodéfense verbale et physique avec l'association Riposte (sur inscription : 02 51 83 79 00).

L'appartement rezéen est spacieux, lumineux et joliment aménagé. Sabrina*, son occupante, est aujourd'hui sereine et souriante. Cela n'a pas toujours été le cas : « Je voulais reprendre mes études mais mon mari me l'a interdit, refusant que j'aie un niveau de diplôme plus élevé que lui. Il m'empêchait de sortir, de travailler, d'avoir des amis. » La découverte d'une maladie génétique chez le petit garçon du couple aggrave la situation. « Ma belle-mère a été très intrusive et vraiment pas aidante dans ce contexte douloureux... Cela a été la goutte d'eau qui m'a décidée à divorcer. » Mais le mari émet des menaces. Avec l'aide de Citad'elles, Sabrina quitte le logis avec son fils et quelques affaires, vers un logement d'urgence. L'association Trajet lui fournit ensuite un appartement provisoire, avant le logement social où elle a emménagé il y a six mois : « Avant, je n'osais pas partir, qu'allais-je devenir, seule avec un enfant malade ? Je sais maintenant que mon fils ira mieux si je vais bien. » Le petit nécessite une présence fréquente, ce qui exclut pour sa maman de travailler à temps plein, mais cette battante ne baisse pas les bras : « Je vais remettre sur les rails mon projet de création d'entreprise. »

*Le prénom a été changé

39 19 : numéro d'écoute national gratuit et anonyme 7 j/7



La cale de Trentemoult agrandie et rénovée



© CNSL

Rénovée et agrandie, la cale de Trentemoult est opérationnelle depuis fin septembre. Des travaux d'envergure qui vont favoriser les pratiques nautiques.

Les aléas climatiques n'ont pas facilité le chantier. Mais ça y est : la cale de Trentemoult a retrouvé une nouvelle jeunesse. Entièrement rénovée, elle a aussi été doublée en largeur et rallongée, atteignant ainsi 15 mètres de large et 55 mètres de long. Un agrandissement qui permet la mise à l'eau simultanée de plusieurs bateaux et de façon plus sécurisée. De l'éclairage a aussi été ajouté.

« Avant, on ne pouvait sortir ou rentrer que deux voile-avirons en même temps. Grâce aux travaux, ce sont désormais cinq bateaux qui pourront s'élaner sur la Loire à toute heure, sans devoir attendre la mi-marée ou la marée haute comme nous y étions contraints auparavant », explique Yvon Kerhervé, président du Centre nautique Sèvre et Loire (CNSL), utilisateur de la cale avec une quinzaine de structures locales. L'association a déjà programmé davantage de sorties en Loire. « Nous avons à cœur d'animer le plan d'eau toute l'année. Cette nouvelle cale va permettre d'accueillir plus de participants lors de manifestations comme Débord de Loire ou les Régates de Trentemoult. Certains propriétaires de bateaux n'y participaient plus, de peur de les abîmer lors de leur mise à l'eau. » Évoqués dans le cadre du grand débat sur la Loire en 2016, les travaux de réaménagement de la cale ont été financés par Nantes Métropole. Ils ont également nécessité des mesures compensatoires du fait de la présence de deux plantes protégées : l'Angélique des estuaires et la Scirpe triquètre.

Rencontrez votre élu

Benjamin Gelluseau, samedi 8 novembre, de 11h à 12h, Maison des Isles.

Racontez votre Loire !

La Loire inspire ! L'an dernier, 244 textes, nouvelles et poésies ont été proposés dans le cadre du concours « La Loire dans tous ses états ». La 4^e édition est ouverte, portée désormais par l'association pour la valorisation des Territoires Fluvio-Maritimes (ATFM). Vous avez jusqu'au 15 février pour adresser une nouvelle (entre 4 et 5 pages en format A4) ou une poésie (une page maximum) mettant en scène la Loire. Fiction historique ou fantastique, récit romantique, réflexion sur l'écologie... Prenez votre plume et faites-vous plaisir ! Le concours est ouvert aux adultes, mais aussi aux collégiens et aux lycéens.

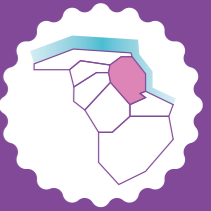
+ Toutes les infos :
✉ laloiredanstoussesetats@gmail.com
laloiredanstoussesetats.com

Cherche lits pour fanfarons !



Oubliez votre week-end sur la côte ! C'est à Rézé qu'il faudra rester pour le pont du 8 mai l'an prochain ! Car les Fanfaronnades seront de retour pour une nouvelle édition qui se déroulera du jeudi 7 au dimanche 10 mai dans le village de Trentemoult. Quatre jours de musique avec des fanfares qui viendront de loin pour certaines ! Pour pouvoir héberger ces fanfarons, Le Grandmachinchose, association aux manettes du festival, lance un appel aux Rezéennes et Rezéens. Vous avez un logement à proximité avec la possibilité d'accueillir au moins deux musiciens deux nuits (vendredi et samedi) : faites-vous connaître !

+ Toutes les infos :
✉ fanfares@fanfaronnades.com
fanfaronnades.com



Roussipontains : la relève en scène



L'Atelier Cabaret des Roussipontains fait découvrir aux 12-17 ans le théâtre, la danse et le chant. Les P'tits Roussi donnent rendez-vous le 3 juillet au théâtre municipal pour leur spectacle annuel.

L'Atelier Cabaret est né en 2019 sous l'impulsion de trois membres de la compagnie des Roussipontains. Leur volonté ? « Créer un esprit de troupe avec des adolescents », relate Cécile Zunino, qui anime la partie théâtre de l'atelier, Maud Bontemps prenant en charge la danse et Manon Courjault le chant. Les cours démarrent fin novembre, une fois la revue des Roussipontains terminée, les décors et les costumes bien rangés. La troupe rassemble une douzaine de jeunes de 12 à 17 ans. « Il n'y a ni audition, ni sélection pour l'intégrer. L'objectif est de donner à chacune et à chacun une expérience de la scène, qu'ils prennent confiance en eux et dans le groupe », explique Cécile Zunino. Avec le plaisir en partage, la troupe s'empare d'un thème, travaillé en vue du spectacle joué, chanté et dansé en fin d'année.

Après le voyage de l'an dernier, quel sera le fil conducteur choisi pour la représentation prévue vendredi 3 juillet au théâtre municipal ? Mystère pour l'instant ! La prestation et la cohésion du groupe ravissent chaque année les animatrices de l'atelier. « Les jeunes nous impressionnent par leur capacité à mémoriser, à s'investir. Pour nous, c'est très riche de partager notre passion avec eux. Tout cela vient du désir de ce que l'on aurait aimé faire à leur âge », note Cécile Zunino. Ce n'est pas encore arrivé vu le peu de vécu de la troupe junior, mais elle pourrait aussi « constituer une petite pépinière pour la revue et la pièce des Roussipontains », conclut la professeure de théâtre.

+ Toutes les infos : ✉ bureau.roussipontains@gmail.com
06 78 55 20 06

Rencontrez votre élu

Laurent Le Breton, samedi 8 novembre, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.

L'Amicale bouliste fête ses 80 ans !

Le 8 novembre, l'Amicale bouliste Saint-Paul soufflera ses 80 bougies avec ses adhérents. À l'origine de l'association : une équipe de cheminots catholiques ayant pour projet d'installer un boulo-drome, dédié à la pratique de la boule nantaise, sur le site de la rue Julien-Douillard. Quatre-vingts ans plus tard, les adhérents sont toujours là pour faire vivre ce jeu d'adresse et de stratégie consistant à placer le plus possible de boules à proximité du « petit ».

À réécouter : le podcast RezéVox « La boule nantaise racontée par Gérard », sur reze.fr (rubrique Découvrir la Ville).

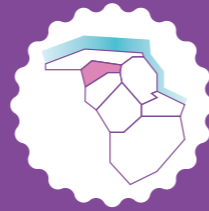
Cadeaux solidaires



Prenez de l'avance pour vos cadeaux de Noël ! L'association Amnesty International organise son traditionnel marché solidaire les 15 et 16 novembre. Plus de trente artisans et créateurs de la région seront présents. Vous y trouverez des idées de cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année et découvrirez les actions menées par l'association à qui une partie des recettes sera reversée. Sur place également : des centaines de livres d'occasion à petits prix (BD, roman, beau livre d'art ou de voyage, polar, essai, album jeunesse...).

Samedi 15 novembre de 14h à 19h, dimanche 16 novembre de 10h à 18h, salle de l'AEPR (19 bis, rue Pierre-Brossolette). Entrée libre.

+ Toutes les infos : 06 31 09 42 07



Les rues Morandeu et Monnier réaménagées



À deux pas de la mairie, les rues Morandeu et Monnier vont bénéficier d'une cure de jouvence, à l'image du secteur de l'hôtel de ville en cours de réaménagement.

Le secteur autour de la mairie change. De nouveaux habitants sont arrivés dans les 112 premiers logements livrés en 2023 à Carré Daviais, les commerçants du quartier se sont installés au rez-de-chaussée des immeubles. À partir de novembre, ce sont les rues Morandeu et Monnier qui seront transformées. Ces voies, très empruntées par les écoliers et les collégiens de l'établissement Sainte-Anne-Saint-Joseph, laissent aujourd'hui peu de place aux piétons. L'objectif est de créer une ambiance « ruelle de village » et d'en faire un espace plus agréable et plus apaisé partagé à la fois par les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Les réseaux aériens (électricité, télécommunication) seront ainsi effacés, la voirie entièrement refaite, et l'éclairage public revu. Les deux rues, aujourd'hui très minérales, seront végétalisées. Des plantations seront réalisées en pied de façades. Jusqu'en mars, les rues Morandeu et Monnier ne seront accessibles qu'aux riverains et aux piétons. Des déviations, par l'avenue des Treilles, sont mises en place. Étape suivante : la transformation de la place Daviais à compter du 1^{er} trimestre 2026, qui deviendra piétonne et végétalisée.

+ Toutes les infos : reze.fr
(rubrique Mairie/
Les grands projets)



En savoir plus sur le projet urbain Carré Daviais

Rencontrez votre élu

Didier Quéraud, mercredi 5 novembre, de 17h à 18h, hôtel de ville.

Explorations au Chronographe

Samedi 22 novembre, le musée archéologique métropolitain proposera une visite flash pour explorer un élément du paysage. Plantes, animaux, reliefs, roches... en disent beaucoup sur le climat, l'évolution des paysages, l'interaction entre les êtres vivants. Plusieurs visites seront organisées dans l'après-midi en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle de Nantes. Dimanche 23 novembre, le Chronographe vous fera découvrir la facilitation graphique, une pratique innovante utilisant le dessin pour mieux comprendre et mémoriser. Lors de cet atelier créatif, vous apprendrez ses principes de base et expérimenterez cette technique sur le thème de l'archéologie.

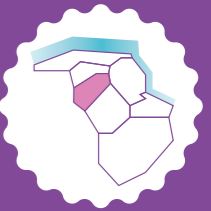
+ Toutes les infos : lechronographe.nantesmetropole.fr

La parcelle Macé se visite le mercredi



Si vous ne connaissez pas la parcelle Macé, il est temps de passer une tête derrière le grand portail en bois du numéro 3 sur la place Macé ! S'y trouve une friche horticole mise à disposition de l'association Interstices durant trois ans par la Ville pour y développer un projet autour de l'écologie, la culture et la pédagogie. Depuis cet été, le jardin est ouvert tous les mercredis de 12h à 18h, en accès libre. Venez y pique-niquer, flâner, jouer, explorer, discuter avec l'équipe d'Interstices (entre 14h et 18h), ou encore rencontrer les brebis !

+ Toutes les infos : interstices.pro/mosaïque



Assurer l'entretien d'embauche avec la Cravate solidaire

L'association la Cravate solidaire Nantes anime des ateliers pour préparer les habitants du Château à l'entretien d'embauche.

Décrocher un entretien d'embauche, c'est bien. Encore faut-il savoir à quoi s'attendre, et s'y préparer. Pour cela, depuis le printemps 2024, les professionnels et les bénévoles de l'association la Cravate solidaire Nantes animent, au Château de Rezé, des ateliers collectifs auprès de groupes constitués par des partenaires (Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences, France Travail, centre socioculturel Château, Territoire zéro chômeur de longue durée).

« Nous accueillons les personnes qui ont un projet professionnel ou de formation, recherchent un stage, un emploi, un job d'été... », explique Agathe Fournier, chargée de mission. « Nos ateliers de deux heures sont conçus pour les sensibiliser aux codes professionnels à travers des jeux, des vidéos et des mises en situation pour gagner en confiance et en impact. » Les ateliers abordent l'importance de la première impression faite au recruteur, le non-verbal, la posture professionnelle, le déroulé-type de l'entretien, le pitch de présentation, la méthodologie de recherche de stage, d'alternance ou de job étudiant.

« L'objectif est de redonner confiance et de booster les personnes avant leur rencontre avec les recruteurs, ou de les orienter vers notre atelier Coup de pouce, dans notre local à Nantes, pour un accompagnement individuel. » Soutenue par la Ville, la Cravate solidaire a déjà mené à Rezé 11 actions pour 140 personnes. Ces interventions, gratuites pour les participants, sont cofinancées par le contrat de ville, l'État et Nantes Métropole.

Prochaine date d'atelier collectif avec l'agence France Travail, jeudi 20 novembre pour accompagner un groupe de personnes en recherche d'emploi.

+ Toutes les infos : 06 65 38 78 71, nantes@lacravatesolidaire.org
lacravatesolidaire.org/nantes

Rencontrez votre élue

Annie Hervouet, mardis 4, 18 et 25 novembre, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).

Rue du Moulin-à-l'Huile : les travaux lancés



La rue du Moulin-à-l'Huile entame sa transformation. Des travaux d'aménagement sont réalisés entre la rue Léon-Blum et la rue de l'Aérodrome. L'objectif : sécuriser les piétons, apaiser la circulation automobile, faciliter les déplacements à vélo, et permettre de rejoindre facilement le collège Allende, le tram et la Trocardière, à pied ou à vélo. Un chaudiou sera aménagé sur la portion de rue entre Léon-Blum et Bel-Être. La portion de rue entre Bel-Être et l'Aérodrome sera en sens unique avec la réorganisation du stationnement et la création de chicanes paysagères et d'un plateau surélevé à l'intersection Honegger. Pour cette portion, une déviation est en place par les rues de Bel-Être et de l'Aérodrome jusqu'à la fin du chantier programmée en mars.

+ Toutes les infos : Nantes Métropole - Pôle Loire, Sèvre et Vignoble, 02 72 01 26 00

Fouilles à venir sur la place Odette-Robert

La place Odette-Robert va être réaménagée dans le cadre du projet de transformation du quartier Château. Avant le démarrage des travaux, un diagnostic archéologique doit être réalisé sur demande de l'État. L'objectif : fouiller le sol pour détecter l'éventuelle présence de vestiges du passé. Ce travail sera effectué par Nantes Métropole. La place Odette-Robert sera ainsi fermée du 12 novembre au 2 décembre. Le stationnement ne sera pas possible durant cette période. Le marché sera en revanche maintenu les mardis 18 et 25 novembre et 2 décembre mais repositionné sur le parking nord de la place Odette-Robert et la rue de Vallet.



À Claire-Cité, le pique-nique, c'est sacré !

La pluie a déplacé dans la salle du Seil le pique-nique annuel de Claire-Cité, sans influencer sur la bonne humeur et l'esprit de convivialité de ce rendez-vous traditionnel des habitants du quartier des Castors.

Pas de chance cette année pour le traditionnel pique-nique des Castors : la pluie n'a pas permis de maintenir l'événement dans le square Richard, dont la rénovation par le service municipal des espaces verts était pourtant presque achevée (à un banc près !), avec de nouveaux jeux et plantations, après la concertation avec un groupe d'habitants. C'est donc dans la salle du Seil que les habitants se sont réunis pour partager les petits plats confectionnés par les participants, après l'apéro offert par l'association Claire-Cité.

Wallace cherche Gromit

À l'arrivée, chacun reçoit une étiquette à coller sur sa poitrine, puis cherche son binôme : Wallace doit trouver Gromit, par exemple : « C'est une façon de se rencontrer, de briser la glace », sourit Samuel Piveteau, arrivé en 2012, et président de l'association depuis 2022. « 95 foyers sur les 101 maisons sont adhérents, soit environ 300 personnes. La cotisation annuelle, de 15€ par maison, nous permet de financer les animations qui réunissent les voisins et ponctuent la vie de quartier, comme le pique-nique, le vin chaud avant Noël, un festival tous les trois-quatre ans... Les nouveaux arrivants sont accueillis et invités à nous rejoindre. Nous souhaitons pérenniser l'esprit qui a fait naître notre quartier. »

Il en parle

Les maisons portent le nom de leurs premiers occupants

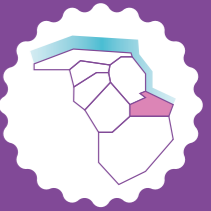
« On a passé quatre ans à construire toutes les maisons, entre 1950 et 1954, en travaillant pendant nos vacances, le soir, les week-ends. Elles ont ensuite été attribuées aux participants. Depuis, chacune a gardé le nom de ses premiers occupants. Quel que soit son nom de famille, on vit dans la « maison Dumoulin », par exemple. Ma maison est et demeurera la « maison Sorin ». C'est un quartier où l'on reste. Il y en a même un qui habite encore la maison dans laquelle il est né ! »

Claude Sorin
habitant et bâtisseur
de Claire-Cité



Rencontrez votre élu

Roland Bouyer, samedi 8 novembre, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.



Estelle Gaspard, bénévole à la LPO !

Estelle Gaspard conduit plusieurs actions avec la Ligue de protection des oiseaux. Refuge LPO, son jardin accueille au mieux la petite faune à poils, à plumes...

Si l'amour de la nature et du vivant a toujours accompagné sa vie, Estelle Gaspard n'est bénévole à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) « que » depuis trois ans. Et c'est dans ce court laps de temps que la Rezéenne a déjà accompli bon nombre d'actions. « À la LPO, on peut faire plein de petites choses sans avoir le savoir, on apprend les uns des autres », relève-t-elle. Avec l'association, Estelle Gaspard mène régulièrement des opérations de repérage de reptiles et de comptage d'oiseaux, dont des maraudes martinets sur le secteur de la Sèvre. Elle donne des coups de main à des agriculteurs bio du département pour les aider à planter une haie ou à creuser une mare. Elle échange aussi sur les moyens de maintenir la biodiversité, sur les nichoirs ou encore le nourrissage des oiseaux durant diverses manifestations. Y compris dans son jardin, où elle aime observer mésanges, pinsons, piverts, etc. Une fois, elle en a même ouvert le portillon au public en tant que refuge LPO. « Tout le monde peut être refuge, pas besoin d'être adhérent. La seule obligation est de ne pas utiliser de produits phytosanitaires. Et quatorze autres gestes sont préconisés par l'association », explique Estelle Gaspard. À Rezé, 81 refuges LPO sont répertoriés. Dans son quartier, la bénévole a initié l'an dernier, avec une voisine institutrice à l'école Roger-Salengro, un projet intergénérationnel, Drôles d'oiseaux. Sensibilisés en amont à la protection de la nature, des élèves de CE1 se sont rendus à l'Ehpad Les Bords de Sèvre, pour un après-midi d'échanges et de chansons sur les oiseaux avec les résidentes et les résidents. « Un rapprochement intergénérationnel joyeux et émouvant. » Jardin refuge LPO depuis plusieurs années, cette résidence, nichée au cœur d'un beau parc, sera d'ailleurs l'objet d'une visite ouverte au public en 2026, par la bénévole LPO voisine !

+ Toutes les infos : 02 51 82 02 97, loire-atlantique.lpo.fr

Rencontrez votre élu

Jean-Louis Gaglione, samedi 8 novembre, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.

Prendre le temps pour soi

Le centre socioculturel Jaunais-Blordière ouvre, à partir de novembre, une série de rendez-vous pour se détendre et se ressourcer, sous le nom « Un temps pour soi ». Jusqu'en juin, quatre activités de bien-être sont proposées aux adultes et aux jeunes (dès 16 ans). Coup d'envoi : le 7 novembre avec quatre séances de shiatsu. L'objectif : détendre le corps, apaiser l'esprit et faire circuler l'énergie. Le cycle d'ateliers se poursuivra en janvier autour de la socio-esthétique pour apprendre à se mettre en valeur. À partir de mars, place à la danse libre pour explorer le plaisir du mouvement. Le cycle se terminera par des séances de Stretching Postural dès le mois de mai. Sur inscription. Tarifs en fonction du quotient familial.

+ Toutes les infos : 02 28 44 40 00, csc-jaunaisblordiere.org

À découvrir : L'arbre à Pouic-Pouic !



Depuis fin août, « L'arbre à Pouic-Pouic » a pris place dans le bois des Naudières. Une drôle d'installation, représentant un arbre tortueux que la végétation grimpante recouvrira au fil des saisons. Imaginée par la compagnie Écart, en hommage à son cofondateur, Marc Têtedoie, l'œuvre abrite des mosaïques rappelant des moments de la vie de l'artiste rezéen, décédé en juin 2021. Danseur, chorégraphe et pédagogue, il aura marqué la scène artistique par son engagement et sa passion pour la danse contemporaine et le spectacle vivant. Réalisée par Philippe Ragot, artiste et artisan rezéen, l'œuvre a été officiellement inaugurée le 18 octobre. Promeneuses et promeneurs sont désormais invités à venir s'y asseoir, à contempler, ou à se rencontrer à l'ombre de L'arbre à Pouic-Pouic.



La nouvelle ressourcerie : c'est parti !

En septembre 2026, une nouvelle ressourcerie métropolitaine ouvrira à Ragon. Les travaux d'aménagement démarrent en novembre.

Depuis la fermeture de la Ressourcerie de l'Île en février 2023, la Ville a travaillé en collaboration avec la Métropole pour ouvrir un nouveau lieu dédié au réemploi. Avec un enjeu majeur : valoriser les 300 tonnes d'objets collectés chaque année dans les déchetteries et les points d'apports volontaires.

Le site sur lequel la ressourcerie sera installée dans un premier temps a été dévoilé fin août devant élus et acteurs de l'économie sociale et solidaire. L'équipement prendra place dans l'impasse Suzanne-Noël, derrière l'entreprise Bonnin, dans la ZAC de la Brosse. Des bâtiments modulaires ou préfabriqués s'étendant sur 2 200 m² y seront édifiés à compter de novembre. La ressourcerie comprendra trois espaces : une surface de vente, un atelier dédié à la valorisation des objets du réemploi et un espace pour la future équipe d'animation.

Son ouverture est prévue en septembre 2026. La ressourcerie occupera cet emplacement pour une durée de cinq ans. Ensuite, elle rejoindra son emplacement définitif, rue Ernest-Sauvestre, près du Leclerc Océane, sur une parcelle acquise par Nantes Métropole. Une grande partie des locaux du site temporaire sera réutilisée sur le site définitif. Coût total du projet : 2,9 millions d'euros.

+ Toutes les infos : reze.fr (rubrique Actualités)

Accompagner des collégiens

Vous avez envie de créer des liens avec les jeunes ? De les aider à prendre confiance en eux ? Et si vous deveniez bénévole au centre socioculturel Ragon ? L'association recherche des adultes pour accompagner des élèves de 6^e et 3^e, chaque mardi entre 17h15 et 18h30. Avec un professionnel du centre socioculturel, vous aiderez un jeune à faire ses devoirs, à apprendre à vivre et à travailler en collectif, à s'ouvrir sur le plan culturel, artistique, sportif et humain. Les collégiens ont besoin de vous : faites-vous connaître !

+ Toutes les infos : 02 28 25 29 40,
✉ cscragon@mairie-reze.fr

Du nouveau au lieu d'accueil enfants-parents



Le lieu d'accueil enfants-parents « à 2 pas » est désormais ouvert un samedi par mois, en plus du lundi matin. Situé au sein du centre socioculturel Ragon, il s'adresse aux parents ayant un enfant âgé de 0 à 3 ans. Un espace idéal pour passer un bon moment avec son bambin, créer des liens avec d'autres parents, ou encore poser des questions sur la parentalité. Sur place : dînette, jeux de construction et de manipulation, lecture et espace pour les bébés. Vous y venez quand vous voulez, entre 9h30 et 11h30, repartez quand vous le souhaitez.

+ Toutes les infos : 02 28 25 29 40, csc-ragon.org

Rencontrez votre élue

Anaïs Gallais, samedi 15 novembre, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.

Aménagement



Vous souhaitez rencontrer un architecte ou un paysagiste ?

Vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation, d'aménagement extérieur ? Avant de vous engager, vous pouvez échanger avec un architecte ou un paysagiste du CAUE de Loire-Atlantique. Un accompagnement gratuit.

Quel matériau utiliser pour la surélévation de ma maison ? Quelles sont les règles à suivre pour modifier ma clôture ? Comment réaménager ou adapter mon logement ? Quelles sont les démarches administratives à remplir pour mon projet de construction ? Il n'est pas toujours simple d'appréhender toutes les dimensions d'une réalisation, petite ou grande. Et si vous vous faisiez accompagner, en amont, par un professionnel ? Association d'intérêt public, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loire-Atlantique met gratuitement à disposition des particuliers des architectes et des paysagistes.

Lors d'un rendez-vous d'une durée de quarante-cinq minutes, ces professionnels vous aident à définir les premières pistes d'organisation et/ou d'amélioration de votre logement ou de votre jardin, en fonction de votre mode de vie et de vos envies. Leurs conseils s'appuient sur vos besoins, tout en portant une attention particulière à la question du contexte dans lequel votre lieu de vie se situe, des ressources et du potentiel déjà présent.

Pensez à apporter lors de ce rendez-vous un maximum de documents : plan, cadastre, photos, croquis... Les recommandations de l'architecte ou du paysagiste n'en seront que plus précises !

La prise de rendez-vous (permanences le vendredi matin à Nantes de 9h30 à 12h30) se fait en ligne sur le site www.cap.caue44.fr ou par téléphone au 02 40 20 20 44.

Parole à l'expert

Un point de vue objectif

« Je suis architecte au CAUE depuis onze ans maintenant. Mon rôle est de conseiller les particuliers le plus en amont possible dans leurs démarches, avant le dépôt du permis de construire ou même avant une acquisition. Mon expertise en tant qu'architecte permet d'apporter un regard extérieur sur le projet ; ou d'évoquer les premières pistes d'un aménagement adapté à leurs envies et aux enjeux d'aujourd'hui (économies d'énergie, matériaux, confort, qualité d'espace, etc.). Ces rendez-vous individualisés sont l'occasion de donner accès à des informations utiles pour avancer dans leurs projets. »

Julien Léon
architecte au CAUE 44

Environnement

Le roquo, à l'embarcadere de Trentemoult, carte postale, éditeur F. Chapeau, Nantes, début du 20^e siècle.

Gravure des années 1830 représentant le pont de bois sur le Courtil Brisset à Trentemoult, éditeur F. Chapeau.

La Jaguère, passerelle entre Rezé et Bouguenais.

Soldats au bord du Seil à Rezé, carte postale, éditeur Artaud et Nozais, Nantes, 1915.

La Sèvre et le pont Rousseau, carte postale, éditeur Collections N.D., début du 20^e siècle.

Aménagement de l'lette.

Une hirondelle sur la Sèvre au pont de la Morinière, carte postale, 1911.

Rezé au fil du temps et de l'eau...

Le visage de la ville a été en grande partie dessiné au cours des siècles par les cours d'eau qui la traversent, à la fois espaces naturels à enjamber mais aussi voies de circulation, réservoirs de biodiversité et paysages à contempler.

Les cours d'eau ont été et sont omniprésents à Rezé. La Loire bien sûr et son ancien bras du Seil, la Sèvre Nantaise et nombre de ruisseaux la Jaguère, l'lette, le Jaunais, jalonnent son territoire.

La naissance de la ville gallo-romaine découle de cette présence de l'eau. Il y a plus de deux mille ans, c'est au confluent de la Loire et de la Sèvre que les Pictons établissent un port, Ratiatum. Les aménagements de quai et les entrepôts mis au jour par les archéologues témoignent de la vitalité des échanges commerciaux. Le fleuve est plus large à l'époque antique, et sa rive sud se situe alors sur le secteur de Saint-Lupien, environ 500 mètres plus au sud qu'aujourd'hui. Ses caractéristiques vont dicter l'évolution de la ville : selon les historiens, la faible profondeur de la Loire à Ratiatum semble être le facteur de l'éclipse du port gallo-romain dès la fin de l'Antiquité. En effet, l'ensablement progressif du fleuve ne permet plus la navigation, entraînant un déclin de l'activité commerciale et sans doute de la ville portuaire de Ratiatum.

Des ponts bâtis et rebâtis

Qui dit rivières, dit ponts. Enjambant la Sèvre, le pont Rousseau, qui a donné son nom au quartier, existe depuis le Moyen Âge. Au gré de ses destructions par les éléments, il est maintes fois reconstruit entre le 17^e et le 19^e siècle, jusqu'à son remplacement par les deux ponts actuels dans les années 1970. Plus en amont, le pont de la Morinière est réalisé en 1881-1882. Usé par le trafic automobile, il est reconstruit entre 1979 et 1981, conservant ses anciennes piles en pierre. Le pont des Trois-Continents, érigé au-dessus de la Loire en 1994, et le barrage sur la Sèvre construit en 1995 sont les derniers gros aménagements rezéens liés aux cours d'eau. Un barrage qui vise à favoriser la navigation jusqu'à l'écluse de Vertou et à protéger les ponts des crues.

Des cours d'eau capricieux

Les cours d'eau restent souvent dans les mémoires collectives pour leurs débordements. Les Îles de Loire

Bords de l'lette restaurés

Des interventions sont parfois nécessaires sur les cours d'eau, comme ce fut le cas récemment sur le ruisseau l'lette, affluent de la Sèvre Nantaise, entre Rezé et Les Sorinières. Face à une problématique d'érosion des berges, avec un risque de déstabilisation de la voirie de la rue des Helvètes, Nantes Métropole et l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Sèvre Nantaise ont engagé des travaux en septembre. En rive droite, la berge a été consolidée par une technique d'enrochements. En rive gauche, un reprofilage a été réalisé pour créer une banquette submersible et augmenter la capacité d'écoulement face aux zones confortées.

25

et Pont-Rousseau, à la confluence de la Loire et de la Sèvre, sont régulièrement victimes de crues importantes voire dévastatrices. 1872, 1904, 1906, 1910, 1936 et 1955 sont parmi les épisodes marquants de ces inondations qui submergent des dizaines d'hectares et paralysent la vie économique. Au grand plaisir des enfants, certains anciens s'en souviennent encore, les habitants sortent alors barques et canots pour vaquer, malgré l'eau, à leurs activités quotidiennes.

Navigation d'hier et d'aujourd'hui

La navigation sur la Loire a fait l'essor et la richesse de Ratiatum. La Sèvre a, elle aussi, connu un important transport de marchandises vers et depuis la Loire sur des barges à fond plat. Farines, foin, vins, engrais, étoffes y circulent rapidement, avant la suprématie du train, et le transit, par la rivière, des sables extraits en Loire et bords de Sèvre perdure jusque dans les années 1970. Pour les passagers, des barques et bacs assurent des franchissements réguliers, avec des passages d'eau dédiés. Le plus connu est celui de la Loire à Trentemoult, mais des passages vont de Trentemoult aux Couëts et au bourg de Rezé, de la Haute-Île à Nantes et sur la Sèvre au village de la Morinière. Ils sont remplacés fin 19^e par des réseaux de desserte fluviale avec des bateaux à vapeur : les hirondelles sur la Sèvre et les roquios sur la Loire. Le transport routier a raison de ces lignes avant le retour, en 2005, du navibus sur la Loire, avec le succès que l'on connaît. Dont témoignent le nouvel embarcadere à Trentemoult et la liaison fluviale à venir vers Bas-Chantenay à Nantes.

Des îles rattachées

Au 19^e siècle, d'importants travaux sont menés pour se prémunir des inondations et contribuent à la disparition progressive de l'insularité des quatre villages (la Haute-Île, la Basse-Île, Norkiouse, Trentemoult) en les rattachant au reste de Rezé, dont le Seil les séparait. Vers 1850, des quais en pierre et une digue sont construits à Trentemoult et assèchent le ruisseau du Courtil Brisset. Puis disparaît le Seil. En 1875, la réalisation de remblais sur ce bras de Loire pour protéger la nouvelle voie ferrée reliant Nantes et Pornic réduit son écoulement. Le Seil est définitivement comblé après la Seconde Guerre mondiale pour laisser place à la route de Pornic et à une zone industrielle et commerciale.

À savoir

Des berges à entretenir

Le propriétaire ou locataire riverain d'un cours d'eau demeure le premier responsable de l'entretien de son bien et de son impact sur l'eau et les milieux aquatiques. Il se doit donc d'entretenir régulièrement ses berges pour limiter leur érosion et pour favoriser l'écoulement naturel de l'eau. L'abattage des arbres dépérissants ou instables et le débroussaillage sont nécessaires pour éviter les risques d'obstruction du cours d'eau et d'inondation.

Si on sortait ?

Voici une sélection d'événements que nous vous proposons. De nombreux rendez-vous sont à découvrir sur reze.fr

Le coup de cœur !

Le Mois du doc

Cinéma

Du 13 au 27 novembre, la médiathèque et le cinéma Saint-Paul s'associent pour le « Mois du doc ». Un événement national autour du film documentaire, sur le thème cette année des métamorphoses et transformations. Au total, six films seront diffusés à Rezé, suivis chacun de rencontres ou d'ateliers. Parmi eux : « Ker Madeleine, semer la liberté », un documentaire sur une ferme accueillant des détenus (6/11) ; « Unique en mon genre », une immersion au sein des permanences de l'association Nosig accompagnant des jeunes et leurs familles dans un parcours de transition de genre (13/11) ; « Le village qui voulait planter des arbres », l'histoire d'une commune bretonne ayant replanté des haies (20/11) ; ou encore « Habiter ses vieux jours », présentant des solutions d'habitat innovantes pour les seniors (27/11). Deux séances autour de la nature seront ouvertes aux enfants : une série de courts-métrages « Grandeur nature » (15/11) et le documentaire « La vie rousse » (22/11).

+ Programme complet à retrouver sur mediatheque.reze.fr et cinemastpaul.fr

Tarif 4 € au cinéma Saint-Paul, gratuit sur inscription à l'Espace Diderot.

Jeux

• Samedi 29 novembre 10h à 16h Scopéli
Jeux en fête

Seul, en couple, en famille ou entre amis, venez découvrir et jouer à des jeux de société et de plateau. Le supermarché coopératif Scopéli vous invite à participer à la 3^e édition de Jeux en fête. Un événement qui met en avant des jeux fabriqués entre la France et l'Europe, pour inciter à une production écoresponsable et durable. Parmi eux : « 15 jours en France », « Streets of Tokyo » ou encore « Graaaaaal ». Des animateurs, des éditeurs et des auteurs seront présents pour partager leur passion et vous faire essayer leurs créations. Faites-vous plaisir une demi-heure ou toute la journée : l'entrée est libre. Dès 6 ans.

+ Gratuit, scopeli.fr



Concert

• Jeudi 27 novembre 20h Théâtre municipal
Rebecca Roger Cruz

Née à Caracas, la chanteuse et percussionniste Rebecca Roger Cruz déploie un paysage unique à la confluence des musiques anciennes, traditionnelles, collectives et improvisées. Elle dévoilera son premier album solo, « Rio Abajo », après avoir déjà brillé au sein des groupes AA'IN, Parranda La Cruz ou MAAAR. Sur scène, entourée de quatre musiciens, l'artiste ajoutera graines, cordes et bambous à sa transe percussive, orchestrant une envoûtante cérémonie live. Un concert proposé dans le cadre de la programmation Voix du monde, en partenariat avec Angers Nantes Opéra.

+ Tarif 10 € à 24 €, tarif solidarité 1 € ou 2 €, lasoufflerie.org



© Anne-Laure Étienne

Comédie-revue

Les Roussipontains sur scène

La troupe des Roussipontains remonte sur scène en novembre pour 17 représentations. Les

artistes, tous bénévoles, présenteront leur nouvelle comédie-revue : « Bayrou ! Le bêta rame ». Un spectacle de trois heures, réécrit chaque année, avec toujours des tableaux musicaux, chantés, dansés et joués. Un savant mélange d'humour et d'art visuel servi par la centaine de bénévoles. Dans cette 37^e édition, les Roussipontains aborderont avec légèreté de grands thèmes internationaux, nationaux et même locaux, tels que l'univers de Trumpy, la végétalisation de l'espace urbain ou encore la rénovation de la Tour de Bretagne. Révisez vos classiques, car l'ambiance sera musicale dans le deuxième acte. Toutes les répliques ont été puisées dans des textes de chansons. Saurez-vous les reconnaître ?

Du 1^{er} au 23 novembre, théâtre municipal. Tarif 15 € à 18 €.

+ 06 07 69 32 85, roussipontains.com



© Olivier Voyer

Théâtre

• Samedi 29 novembre 20h30 Théâtre municipal
Match d'impro

L'équipe rézéenne du CITO (Cours d'improvisation théâtrale de l'Ouest) accueillera la troupe nantaise du Malin, pour un match d'improvisation théâtrale prometteur, « à la québécoise ». Tous les ingrédients seront réunis : deux équipes prêtes à en découdre, chacune menée par un coach, un maître de cérémonie charismatique, des arbitres intraitables et des musiciens pour faire monter l'ambiance. Entre sport et théâtre, préparez-vous à une rencontre grandiose où absolument tout peut arriver... Vous ne serez pas de simples spectatrices et spectateurs, c'est vous qui déciderez du sort des équipes !

+ Tarif 5 € à 12 €, catégorie-libre. assoconnect.com



© Chloé Auréram

Exposition

• Jusqu'au 13 décembre Espace Diderot
Chronomobile

L'Espace Diderot - Médiathèque et Transitions accueille le Chronomobile, une exposition itinérante et ludique produite par le Chronographe. Un véritable laboratoire pour explorer les sciences de l'archéologie. Grâce à un parcours interactif mêlant informations synthétiques, manipulations et supports multimédia, les visiteurs sont invités à expérimenter et découvrir l'archéologie de notre territoire. Cette exposition met en lumière dix ans de recherches archéologiques dans la métropole nantaise. Tout public.

+ Entrée libre, mediatheque.reze.fr



Cinéma

Ukraine : quatre ans après l'invasion

Le temps d'un après-midi, le cinéma Saint-Paul met un coup de projecteur sur l'Ukraine. L'objectif : montrer un peuple en résistance qui mobilise et qui émeut, quatre ans après l'invasion du pays par la Russie. Deux films seront projetés. À 15h, place au documentaire « Premières Classes », de Kateryna Gornostai, consacré aux écoles. Sur la ligne de front ou dans des zones plus reculées, l'apprentissage continue malgré les alertes, les coupures d'électricité et les menaces constantes. À 17h30, sera diffusé le film « Honeymoon », de Zhanna Ozirna. Il raconte l'histoire d'un jeune couple, piégé chez lui lors de l'invasion russe. Entourés de soldats ennemis, ils vont découvrir la peur mais aussi l'amour et l'espoir, et apprendre à survivre. Entre les deux séances, les spectateurs pourront échanger avec l'association franco-ukrainienne Volya et écouter des témoignages.

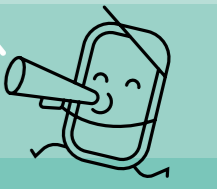
Dimanche 2 novembre à 15h au cinéma Saint-Paul.
Tarif 8 € (deux films), 6 € (un film).

+ cinemastpaul.fr



© Premières Classes

L'agenda complet sur : reze.fr/agenda



Cette double-page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Groupes de la majorité

■ Rezé Citoyenne ■

■ Rezé à Gauche Toute ! ■

Dans le cadre de la période préélectorale, les groupes de la majorité (Rézé Citoyenne et Rézé à Gauche toute) du conseil municipal ont choisi, d'un commun accord, de ne plus s'exprimer dans ces pages, en raison des contraintes imposées à la communication politique dans les six mois qui précèdent les élections. Cette décision « de ne pas insérer des éléments de débat électoral dans la communication de l'institution communale » est effective à compter du 1^{er} septembre 2025 jusqu'aux élections municipales en mars 2026.

Groupes de la minorité

■ Bien vivre à Rézé ■

Construire ensemble un projet à l'écoute des habitantes et habitants

Partout à Rézé, une ambition concrète de **respecter les habitantes et habitants**, de les écouter et de redonner de l'espace aux Rézéennes et Rézéens. Avons-nous réellement été à l'écoute de toutes et de tous dans l'un des quartiers les plus denses de Rézé quand nous avons modifié le projet initial de la zone d'aménagement concerté du Château de Rézé ? Lors de la consultation initiale pour la ZAC Château, les Rézéennes et Rézéens ont sans équivoque dit leur **opposition à toutes constructions place Odette-Robert**. À l'époque, il leur a été répondu que ce n'était pas à l'ordre du jour. Depuis, il a été décidé de modifier le projet de ZAC en diminuant la hauteur de certains bâtiments et, en compensation, de construire

des logements sur la place Odette-Robert. Nous partageons la volonté de rénovation du Château de Rézé mais **ne devrions-nous pas respecter l'avis des habitants ?** Les places publiques, ces espaces de respiration, sont utiles à notre bien-être. Alors, partout ailleurs sur la métropole nantaise, quand un quartier est rénové, on diminue sa densité, on augmente sa végétalisation, on ne détruit pas les espaces de liberté. **Pourquoi ceci devrait-il être différent à Rézé ?** Avançons dans le sens de l'histoire. Végétalisons la place Odette-Robert sans y construire de nouveaux logements. Les avis exprimés lors de la consultation, notamment le souhait majoritaire de ne pas y construire de nouveaux bâtiments, méritent d'être entendus et pris en compte avec attention.

L'enjeu n'est pas de freiner la rénovation de ce quartier mais de s'assurer que cette rénovation se fasse dans le respect de celles et de ceux qui y vivent. Évitez de refermer ce quartier sur lui-même : ne construisons pas de murs place Odette-Robert. Nous appelons à reprendre un dialogue apaisé, sincère et transparent entre la Ville, Nantes Métropole et les habitantes et habitants.

François Nicolas ✉ francois.nicolas@mairie-reze.fr, **Nadine Bihan** ✉ nadine.bihan@mairie-reze.fr et **Loïc Simonet** ✉ loic.simonet@mairie-reze.fr, bienvivreareze.home.blog

■ Rezé ville de projets ■

Dans le cadre de la période préélectorale, notre groupe politique "Rézé ville de projets" a choisi de ne plus s'exprimer dans ces pages, en raison des contraintes imposées à la communication politique. Cette décision « de ne pas insérer des éléments de débat électoral dans la communication de l'institution communale » est effective jusqu'aux élections municipales en mars 2026.

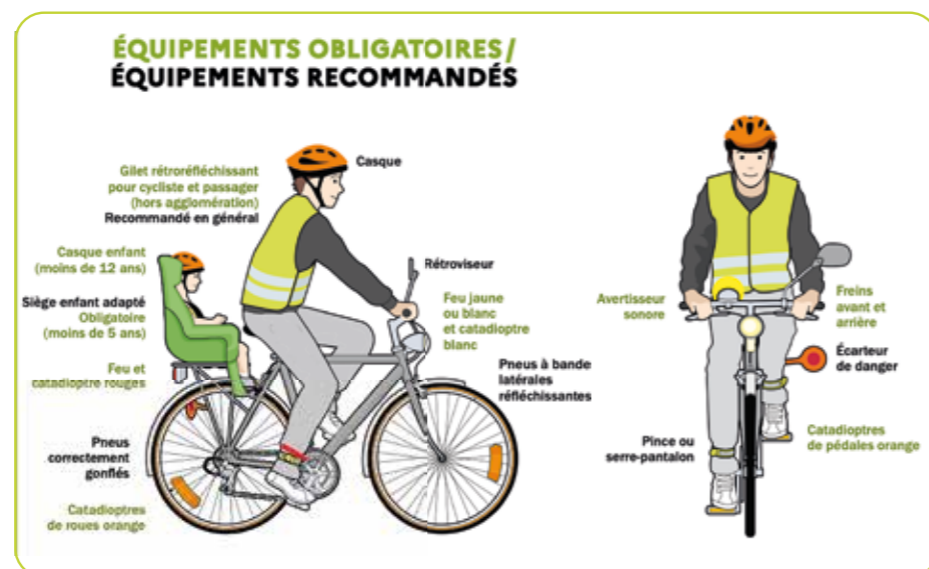
Je peux abattre un arbre dans mon jardin sans demander d'autorisation

Avant d'abattre un arbre, il est recommandé de consulter la direction aménagement et urbanisme de la Ville pour connaître les règles locales et obtenir une éventuelle autorisation. En effet, dans certaines situations, même s'il s'agit d'un terrain privé, une déclaration préalable de travaux peut s'avérer nécessaire. C'est notamment le cas si l'arbre est situé dans un espace boisé classé du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm), s'il est situé dans un espace naturel sensible ou dans le périmètre de protection d'un monument historique. Attention, même sans autorisation, il est déconseillé de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres lors de la période de nidification, soit du 16 mars au 31 août. Le Code de l'environnement interdit également d'abattre un arbre si l'espèce est protégée ou s'il abrite une ou des espèces protégées (oiseaux, insectes, chauves-souris...). Cependant, si la coupe ou l'abattage est inévitable, des mesures peuvent être prises pour réduire les incidences sur les espèces : coupe plus ou moins drastique, stockage du tronc et des branches, création d'abris... qui sont à adapter en fonction de l'espace disponible.

+ Infos : direction aménagement et urbanisme : 02 40 84 42 68 et direction environnement 02 40 13 44 10

faux !

Voir et être vu à vélo !



Il faut un accord pour occuper l'espace public

Vous souhaitez occuper temporairement l'espace public pour développer un commerce ambulancier, organiser une manifestation ponctuelle, réaliser des travaux ou pour disposer d'une place de stationnement à l'occasion d'un déménagement ? Il est nécessaire de solliciter au préalable l'accord de la Ville afin de demander une autorisation temporaire d'occupation de l'espace public. Pour cela, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le portail reze.portailcitoyen.eu : vous y retrouverez toutes les informations concernant les délais à respecter, les conditions, les pièces à fournir ainsi que le formulaire à remplir en ligne.

+ Infos : tranquillitepublique@mairie-reze.fr et reze.portailcitoyen.eu

vrai !

Collecte de jouets solidaires

Les jouets, jeux et livres de vos enfants devenus grands dorment dans un placard ! Offrez-leur une seconde vie. La Ville organise une collecte en collaboration avec l'atelier de réemploi de jouets solidaires Joujou d'Atao qui collecte, trie et valorise des jeux et des jouets de seconde main pour leur offrir une nouvelle vie auprès d'autres enfants. Une initiative écologique, sociale et solidaire. Les jouets seront revendus à petit prix. Trois équipements accueillent des points de collecte : l'Espace Diderot - Médiathèque et Transitions (rez-de-chaussée), la Balinière (accueil) et l'hôtel de ville (accueil). Les dépôts sont réservés aux particuliers. En cas de dépôt conséquent, il sera nécessaire de contacter l'Espace Diderot - Médiathèque et Transitions.

+ Infos : 02 40 13 44 10, transitions@mairie-reze.fr

Mois sans tabac : relevez le défi !

À l'occasion de la 10^e édition du Mois sans tabac, l'Assurance maladie organise une journée spéciale, jeudi 20 novembre, dans les centres d'examen de santé de Nantes et de Saint-Nazaire. Des consultations individuelles gratuites de tabacologie seront proposées tout au long de la journée, avec possibilité de suivi.

+ Infos et inscriptions : 02 51 88 88 30 ou cpam44.fr

Impôts : des permanences pour vous accompagner

La Maison des services accompagne les particuliers dans leurs démarches administratives. En novembre, elle y accueillera un agent du service des impôts (SIP) qui répondra à toutes les questions fiscales que vous vous posez. Inutile de prendre rendez-vous ! L'accès y est libre et gratuit. Permanence à la Maison des services jeudi 27 novembre, de 9h30 à 12h30.

Stage de 3^e : besoin de conseils ?

Un stage d'observation en milieu professionnel est obligatoire en 3^e. Pour simplifier la recherche des élèves, le service jeunesse et citoyenneté peut les aider et les accompagner dans leurs recherches : CV, lettre de motivation, recherche d'entreprises...

+ Infos : Service jeunesse et citoyenneté, 19, avenue de la Vendée, 02 40 13 44 25

Collecte des déchets différée

Les jours fériés, il n'y a pas de collecte des déchets. La collecte est décalée au jour suivant. Si vous êtes habituellement collecté le lundi, vous serez collecté le mardi. Ce décalage est valable pour les jours suivants de la semaine. En novembre, le mardi 11 novembre est férié : la collecte sera donc décalée d'un jour. Les déchèteries et écopoints sont également fermés le 11 novembre

+ Infos : Nantes Métropole - Pôle Loire, Sèvre et Vignoble, 02 72 01 26 00

Petite enfance : un blog pour vous aider

Le relais petite enfance dispose désormais de son blog ! Les assistantes maternelles, les parents et les auxiliaires parentales peuvent y retrouver des informations pratiques sur la législation en vigueur. Mais pas que ! Des actualités pédagogiques, des articles sur le développement, la santé de l'enfant et la prévention sont également mis en ligne ainsi que des événements.

+ Infos : 02 51 70 75 50, relaispetiteenfance.reze.fr



Vos questions ?

Envoyez-nous vos questions et nous chercherons les réponses !

Écrivez à communication@mairie-reze.fr ou à Rezé Mensuel, Hôtel de ville, BP 159, 44403 Rezé Cedex.

État civil

Naissances

Du 15 août au 21 septembre 2025 : Athéa Gégousse Birée ; Simon Bugaj ; Lewis Hougbedji ; Paula Auger Barchasz ; Billie Tallavignes ; Liam Phuc Phuong ; Ellie Bergère ; Charlie Even ; Ambre Doignies ; Gaspard Huet ; Tomie Hochedez ; Ayan Tofik ; Izael Moumouni Oyane Ndong ; Gabriel Fradin ; Lucien Hamonic Fichet de Clairfontaine ; Jeanne Jullien Graffe ; Hugo

Rocher ; Aliénor Maupetit ; Maria Moussa Abakar ; Brie Kouotang ; Aliocha Baratte.

Décès

Du 9 août au 23 septembre 2025 : Abdelaziz Menebhi, 75 ans ; Denise Maizy née Quilgard, 91 ans ; Janine Joubert née Bellot, 93 ans ; René Dantec, 89 ans ; Anne Jugeau née Viaud, 81 ans ; Germaine Bouget née Verreau, 91 ans ; Nelly Farou

née Le Marié, 94 ans ; Anne-Marie Raveau, 84 ans ; Michelle Saulnier née Mercier, 81 ans ; Guiseppa Carau, 98 ans ; France Loué née Tenailleau, 82 ans ; Jeanne Lambert née Denoual, 91 ans ; Jérôme Mahé, 50 ans ; Abdessamad Lahrache, 52 ans ; Thierry Briand, 59 ans ; Marcel Brochard, 87 ans ; Sylvie Hamon née Plas, 59 ans ; Solange Vadoche, 77 ans ; Yvette Guégan née Gaillard, 97 ans ; Odette Delattre née Le Gall, 82 ans ;

Françoise Froment née Rimbart, 85 ans ; Simone Galland née Méau, 93 ans ; Claude Gervier, 87 ans ; Marie-Thérèse Coquet née Olivier, 88 ans ; Eugène Athimon, 99 ans ; Fatiha Amrar née Nahi, 49 ans ; Jacqueline Hoyet née Sudry, 93 ans ; Anne Potiron née Jarnoux, 89 ans ; Jacques Picot, 81 ans ; Lucien Vinet, 75 ans ; Joachim Corbineau, 99 ans ; Monique Bocquier née Tossen, 87 ans ; Jean Louérat, 82 ans ; Roland Bocquel, 92 ans.



Local et convivial

Rendez-vous au marché

Mardi matin
Château

Jeudi fin d'après-midi
Ragon

Vendredi matin
Pont-Rousseau

Samedi matin
Trentemoult

Dimanche matin
Ragon

reze.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Retour d'hospitalisation
Une aide sur mesure pour un retour à la maison en toute sérénité

- Garde-malade ou surveillance
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Présence 24h/24 pour les sorties complexes
- Réactivité de mise en place et gestion des urgences

02 52 20 14 80

2 rue Félix Faure
44400 Rezé

petits-fils.com





ASSISTANCE AMBULANCE

assistanceambulance.com

117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7

24^H/24



www.assistanceambulance.com

02 40 12 14 15



**Lydie Morilleau
& Julien Preau**
votre projet immobilier



**Connaissez-vous bien
quelqu'un de bien qui
vend un bien ?**

Et si c'était vous ?



07 49 30 37 67
www.votre-bien.immo



edenéa 

**RÉSIDENCE SENIORS
À REZÉ**

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
CONTACTEZ-NOUS :**
10 RUE DES NAUDIÈRES
44 400 REZÉ
Tél : **06 69 77 77 21**

0 820 12 10 12

Service 0,12 € / appel
+ prix appel

nexity.fr/edenea



PORTES OUVERTES MARDI 25 NOVEMBRE 2025

LOCATION D'APPARTEMENTS DU T1 AU T3

VISITES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS DE 13H30 À 17H30

NEXITY EDENEA S.A.S société par Actions Simplifiée au capital de 1 750 000 euros - Siège social : 67 rue Arago - CS 70058 - 93585 SAINT-OUEN CEDEX - SIREN : 793 759 614 - R.C.S. BOBIGNY - APE 6832A - N° T.V.A. intracommunautaire : FR52793759614 - Document et photos non contractuels. *Voir services et conditions en résidence. Crédit photos : Adobe Stock. Octobre 2025. Création : dps